

CABINET Service communication

Marseille, Lundi 17 janvier 2011

LGV Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le comité de pilotage entérine les objectifs de desserte et valide le projet de concertation

Le comité de pilotage du projet de la LGV PACA s'est réuni le 17 janvier 2011 à la préfecture de région à Marseille sous la présidence d'Hugues Parant, préfet de région, en présence notamment de Michel Vauzelle, président du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Christian Estrosi président de la communauté urbaine de Nice Côte d'Azur, de Maryse Joissains, présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aix et d'Eugène Caselli président de la communauté urbaine de MPM.

Cette instance qui définit les grandes orientations à donner pour poursuivre l'avancement du projet est composée des co-financeurs à savoir l'Etat, l'Union Européenne, le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils généraux des Alpes-Maritimes, des Bouches du Rhône et du Var ; les communautés urbaines de Marseille et Nice, les communautés d'agglomération d'Aix-en-Provence et Toulon, le représentant du gouvernement de Monaco et Réseau Ferré de France (RFF).

Le comité de pilotage réuni ce jour a entériné les objectifs de desserte (fréquence et rythme des trains) ferroviaire du territoire concerné par le projet LGV PACA aux horizons 2023 et 2040. Cela permettra d'une part de dimensionner les infrastructures nouvelles et d'autre part de déterminer les aménagements nécessaires sur le réseau actuel. Ces objectifs seront affinés au cours du déroulement des études à venir pour tenir compte des aspects techniques, financiers et environnementaux.

Par ailleurs, le projet de charte de concertation et d'information du public issu du comité de rédaction du 14 décembre 2010 a été validé dans son ensemble après l'intégration des quelques modifications demandées par le comité de pilotage. Eu égard à l'importance que revêt la concertation sur le territoire, le préfet a souhaité la constitution d' un comité spécifique dédié à cette question qui rassemblera les co-financeurs, les préfets de chacun des départements concernés et le représentant de la commission du débat public, garant de la concertation, Philippe Marzolf.

Enfin, les premiers travaux de la mission financement nommée par le gouvernement ont été présentés par Yves Cousquer et Francis Idrac, en charge de la mission.

Un prochain comité de pilotage sera organisé par le préfet de région afin d'aborder les éléments de réponse apportés à la demande de prise en compte des aménagements de la ligne Nice-Vintimille dès 2018. Ceux-ci permettront l'accès à une plus grande vitesse entre Nice et l'Italie.

Rappel du contexte

Après le débat public de 2005 et la réalisation d'études complémentaires par RFF jusqu'en 2008, le gouvernement a souhaité la création d'un secrétariat permanent chargé d'examiner ce qui semblait être la meilleure option entre le scénario dit « Côte d'Azur » et le scénario dit « des Métropoles du Sud ». Les grands principes qui ont guidé la réflexion du secrétariat permanent pour mener à bien sa mission ont été (extraits du rapport d'Yves Cousquer, en charge du secrétariat permanent en 2009) :

- la recherche d'une réponse équilibrée aux trois objectifs assignés à l'infrastructure : ouvrir la région PACA vers les autres régions françaises, faciliter les déplacements à l'intérieur de la région et participer à la création de l'arc méditerranéen ;
- la nécessité d'un changement radical d'approche, dicté par les engagements du Grenelle de l'Environnement, en recherchant les conditions d'un développement à grande échelle et à long terme du transport ferroviaire, notamment pour les services de la vie quotidienne ;
- la volonté, pour réussir cette rupture, d'appréhender le système ferroviaire comme un tout, en évitant la constitution de deux réseaux juxtaposés, l'un pour les TER, l'autre pour les TGV

Ce travail a duré 5 mois entre février et juin 2009. Il en est ressorti la proposition de retenir le scénario dit des « Métropoles du Sud » desservant Marseille, Toulon et Nice, approuvé par le ministre en charge des transports le 29 juin 2009.

Le projet en cours d'étude consiste donc à bâtir un réseau ferroviaire maillé et performant, intégrant la création d'une ligne à grande vitesse, et les améliorations à apporter à la ligne existante pour donner à l'ensemble structure et efficacité nécessaires pour répondre aux objectifs rappelés plus haut. Les réflexions engagées dans ce cadre depuis fin 2009 sont ambitieuses en ce qu'elles visent à anticiper les aménagements qui seront nécessaires sur l'ensemble du réseau impacté par la nouvelle ligne.

L'ambition du projet est nécessaire pour un développement durable des transports dans la région.

Contacts presse:

Tessa FRECHIER-MEY, chargée de communication auprès du préfet de région

Tel: 04 91 15 62 65